



Données clés

- **Financement**
Union européenne (11^e Fonds Européen de Développement ACP-UE)
- **Mise en œuvre**
Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles
Commission de l'océan Indien (COI)
- **Localisation**
Région océan Indien (Union des Comores, République de Madagascar, République de Maurice, République des Seychelles)
- **Période de mise en œuvre**
09 mars 2020 - 08 mars 2025 (5 ans)
- **Budget**
Contribution des Etats Membres de la COI: 200 000 €
Contribution UE: 16 000 000 €



Commission de l'océan Indien

Blue Tower, 3^{ème} étage, rue de l'Institut
Ebène, Maurice
T (+230) 402 61 00
commissionoceanindien.org

Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et de la République des Seychelles

8^e étage, St. James Court, St Denis Street
PO Box 1148, Port Louis, Maurice
T (+230) 207 15 15
delegation-mauritius@eeas.europa.eu
eeas.europa.eu/mauritius

 Commission de l'océan Indien - Indian Ocean Commission
 @commission_coi
 Indian Ocean Commission



Programme régional d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'océan Indien



Nourrir durablement l'Indianocéanie

Contexte

La sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un défi majeur pour les pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI). Le programme s'inscrit dans la Stratégie pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la COI qui vise à améliorer les systèmes alimentaires et à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, notamment en favorisant le développement du commerce intra-régional.

Objectif

L'objectif du programme SANOI est de réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire dans la région de l'océan Indien, particulièrement pour les enfants âgés de 0 à 5 ans et les femmes enceintes.



Composantes du programme

- Promouvoir des **pratiques agricoles durables et adaptées au changement climatique**
- Accompagner la **diversification de l'alimentation** des populations vulnérables, dont les femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans, notamment à travers des campagnes de sensibilisation
- Renforcer la **sécurité sanitaire** des produits agricoles au niveau régional
- Améliorer l'**information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle** au niveau de chaque pays et au niveau régional

Résultats attendus

- Les compétences sur les pratiques agroécologiques, tenant en compte le changement climatique, sont renforcées au niveau de chaque pays et appliquées
- La relance d'une filière régionale de production de semences améliorées, adaptées au changement climatique est réalisée pour les productions agricoles prioritaires à l'échelle de la région
- Les groupes vulnérables diversifient leurs régimes alimentaires grâce aux connaissances et aux systèmes d'approvisionnement améliorés
- Les normes sanitaires et phyto-sanitaires sont renforcées et harmonisées dans la région
- Un réseau de laboratoires de contrôle de qualité et de surveillance dans les Etats de la COI est développé
- Les compétences des départements de statistique à collecter et diffuser de l'information fiable sur la sécurité alimentaire sont renforcées
- Un réseau informel régional sur la sécurité alimentaire est établi et pérennisé entre les différentes institutions qui agissent pour la sécurité alimentaire

Partenaires de mise en œuvre

- Institutions de recherche nationales et internationales
- Organisations internationales
- ONG/associations locales et internationales
- Bureaux d'assistance technique

Zones d'intervention

